

RÈGLEMENT

- Cette manifestation est ouverte aux professionnels, aux particuliers et aux collectionneurs qui s'engagent à respecter les lois et règlements en vigueur.
- Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des demandes, selon les disponibilités de la salle. Aucune réclamation ne pourra être admise.
- Le prix de l'emplacement est à régler dès votre réservation, par chèque à l'ordre du CLUB PHILATELIQUE NAZAIRIEN. **Il est obligatoire d'y joindre une copie, recto/verso, de votre pièce d'identité.**

L'organisation ne procédera à aucun remboursement en cas d'annulation de la part de l'exposant.

En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront restitués sans intérêts et sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

- Les éléments exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration. Les exposants devront s'assurer que leur responsabilité civile couvre tout dommage occasionné par eux.

Prix de l'emplacement : 14 € par table de 1m80 fournie avec deux chaises.

Installation : elle doit se faire à partir de 8h pour les exposants.

L'ouverture au public sera possible à partir de 9h30.



Contrat de participation à la Bourse multicollecion du 8 novembre 2026

A remplir, découper et renvoyer avec votre règlement à Mme RICA, Vice-présidente du Club Philatélique Nazairien, 32 rue Albert Camus 44600 Saint-Nazaire

NOM : Prénom :

Adresse :

Adresse courriel : Téléphone :

Nombre de tables (1,80m x 0,80 m) x 14€ : soit un total de€

Je m'engage à respecter les conditions générales du règlement ci-dessus.

Fait à :

Signature :

Le :